

Résumé des points essentiels (par Microsoft Copilot)

Objectif du document

Le document explique comment calculer les impôts pour les cantons qui **ne sont pas automatiquement intégrés** dans les feuilles Excel de calcul. Pour cela, on utilise le **Swisstaxcalculator** de l'AFC.

Procédure en six étapes

1. Préparer la feuille principale

- Remplacer le canton dans la feuille principale.
- Saisir les allocations familiales du canton.
- Adapter, si nécessaire, la valeur pour *Télécom/assurance mobilière* selon la pratique cantonale.
- Tous les autres montants liés au revenu et au minimum vital sont déjà fixés.

2. Feuille « Steuerangaben » (Données fiscales)

- Supprimer les barèmes, coefficients fiscaux et impôts personnels.
- Saisir les déductions propres au canton concerné.

3. Feuille « Steuerberechnung » (Calcul d'impôt)

- Vérifier que la ligne « *Impôts canton, commune, église total* » affiche **0.00**.
- Contrôler visuellement le revenu imposable et la fortune imposable.

4. Utiliser le Swisstaxcalculator

- Ouvrir le site dans deux fenêtres/onglets.
- Calculer les impôts sur le revenu et la fortune à partir des valeurs de la feuille Excel.
- *Ne pas saisir l'impôt fédéral* (il reste à 0, car calculé dans Excel).
- Effectuer le calcul séparément pour chaque personne.

5. Reporter les valeurs dans Excel

- Inscrire les montants d'impôts calculés dans la ligne « *Impôts canton, commune, église total* ».

6. Itération

- Répéter les étapes 4 et 5 **au moins une fois**, car le revenu imposable change après la première saisie.
- Sur la page de résultats, utiliser « Retour au calculateur » et ne modifier que le revenu imposable.
- Après **trois calculs**, le résultat est considéré comme stable.
- La feuille principale reprend automatiquement les valeurs.

Idée centrale

Les impôts cantonaux sont calculés **manuellement via le Swisstaxcalculator**, puis **intégrés de manière itérative** dans le fichier Excel jusqu'à obtenir un résultat cohérent.